

■ Emile Edmond de COINTET (Capitaine)

(1868-1900)

Un destin militaire brisé à 31 ans

Emile Edmond de Cointet est né à Dijon, le 28 juin 1868, du Capitaine (futur général de division) Edouard Henri, baron de Cointet de Filain (1830-1917), et de dame Bernarde Geneviève Marie Renée Mairet, son épouse. Son jeune frère, Léon-Edmond (1870-1948) deviendra, comme son père, général. Bachelier ès lettres et sciences, Emile entre à Saint Cyr, le 25 octobre 1886, et en sort bien classé, 11^{ème} sur 406. En 1888-89, il suit l'école d'application de cavalerie de Saumur dont il sort 9^{ème} sur 81. Sous-lieutenant depuis le 1^{er} octobre 1888, il est affecté au 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique en Algérie, de novembre 1889 à avril 1892 ; le 1^{er} octobre 1891, il est promu Lieutenant. Après un intermède de garnison au 26^{ème} régiment de Dragons, il est réaffecté en mars 95 en Algérie, au 1^{er} R.C.A, puis est envoyé aussitôt avec le corps expéditionnaire à Madagascar d'avril 95 à septembre 96. Comme chef de peloton, il y rend « *d'excellents services dans les convois de la colonne de Tananarive, et pour la répression des troubles du Nord-Est de l'île* ». De retour en Algérie, de septembre à décembre 1896, il est nommé Capitaine le 10 octobre 96, puis sert, à Paris, au 1^{er} régiment de Cuirassiers. Célibataire, il est noté « *caractère ouvert mais très entier* ». En mars 1897, « *l'Etat-major ne voit aucun inconvénient que le Général de Division de Cointet, du cadre de réserve, prenne comme officier d'ordonnance son fils ... pendant la durée des manœuvres de la 70^{ème} division d'Infanterie que cet officier est appelé à diriger* ». Bien que cavalier, il lui est facile, on le comprend, de se faire détacher hors cadre avec deux autres Capitaines, Robillot (également fils d'un Général de Division en retraite) et de Lamothe (neveu du gouverneur général de Brazzaville), le ministre de la guerre étant alors le Général Chanoine (père lui-même du Capitaine Chanoine de la sinistre mission nigérienne Voulet-Chanoine !). Il s'agit pour eux de rejoindre au Congo, la mission E. Gentil chargée de converger vers le lac Tchad parallèlement - mais sans liaison aucune possible - avec les missions Foureaux-Lamy, venant d'Algérie à travers le Sahara, et Voulet-Chanoine venant du fleuve Niger.

Les lettres qu'il écrivit à sa famille tout au long de cette campagne – notamment à son père – rassemblés dans un document multigraphié, connu de quelques initiés, ont été récemment édités (1997). Non destinées à être publiées, spontanées et libres, elles révèlent, en regard des documents officiels froids et arrangés, ce que fut la réalité de cette mission, avec ses côtés terre à terre, ses jugements à l'emporte-pièce sur les hommes et sur les faits. C'est désormais un document incontournable parmi les divers témoignages sur la conquête du Tchad.

Embarqué le 25 janvier 1899, il ne manque pas d'estimer pour son père les moyens de défense des ports d'escale : Las Palmas aux Canaries, Dakar, Conakry ; c'est ensuite Grand-Lahou, Grand-Bassam, Cap-Coast, Cotonou, Libreville, Banana, Matadi, avant de remonter en bateau à roue le Congo puis l'Oubangui jusqu'à Bangui. Ses jugements sont directs : l'Etat indépendant du Congo, c'est « *le drainage féroce de tous les produits du pays sans souci de l'avenir* » ; il souligne les dysfonctionnements de l'administration militaire : « *La direction d'artillerie a fourni les canons de 80 ... sans les pièces annexes : hausses, leviers ...* », les rivalités entre services : « *Il est de règle au Congo que tous les pouvoirs civils, militaires et religieux doivent être en lutte perpétuelle ... Incurie et désordre ont présidé à la formation et au développement de cette colonie* ».

Le 16 juillet, E. Gentil le nomme Commandant du Cercle de Krébedjé (devenu aujourd'hui Sibut), chargé d'assurer le portage des 3000 charges (de 30 kg) de la mission, entre le bassin du Congo et celui du Gribingui-Chari : « *Le portage se fait à dos d'homme. Ce n'est pas une chose facile ... les populations ... commencent à en avoir assez* ». Il se révèle militaire efficace mais parfois brutal : « *Je venais de brûler un village ... pour vol d'armes* » !

A son arrivée à Libreville, il évoque l'exemple des « *Etats musulmans qui possèdent une organisation complète* ». Début janvier 1900, parvenu sur le Chari, devant les états islamiques de Rabah, Senoussi, Gaourang, entre Ouadai et Darfour, son propos change : « *On sait par tous les voyageurs que les sultans ... ont toujours, suivant les prescriptions du Coran, considéré les païens comme un peu moins que des hommes. Les populations idolâtres situées aux confins de leurs états sont pour eux des réservoirs à esclaves ...* ».

Dans l'attente du combat, il effectue une reconnaissance de la rivière Bakaré (= Aouk) mais il n'évoque guère que son tableau de chasse, un vrai massacre ; ce n'était pas un Naturaliste ! Ses remarques tactiques, politiques, et même économiques sont intéressantes, mais les jugements qu'il porte sur ses pairs sont parfois féroces. Le 29 octobre 1899, il participe avec intrépidité au combat de Conno (Kouno) contre Rabah. Il a confiance dans sa bonne étoile et note : « *C'est une réelle chance que je ne sois pas touché ...* ». Pourtant Rabah « *avait désigné de forts groupes de bons tireurs qui devaient s'approcher le plus possible de nous et ne viser que les blancs ...* »

Malheureusement pour lui, il tombe, en même temps que le Commandant Lamy, au combat de Kousseri (sur le Logone en face de Fort-Lamy, devenu Ndjamena), le 22 avril 1900. Selon un témoin, « *sa belle figure franche n'exprimait aucune douleur ... La blessure était horrible : le cou traversé de part en part* ». Sa carrière s'annonçait brillante ; il n'avait pas 32 ans !

La nouvelle parvenue à Brazzaville, le 9 juillet 1900, est transmise à Paris par dépêche télégraphique depuis Libreville, le 28 : « *Court retour offensif sofas de Rabah pour protéger la retraite de leur chef blessé coûte malheureusement vie à Lamy atteint mortellement et de Cointet tué net ...* ». Le 26 février 1902, le Tribunal de Première Instance de Saint Mihiel constatait « *qu'aucun acte de décès n'a été dressé* » ; il faudra pour cela un jugement de la cour d'appel de Nancy le 21 mars 1902 !

E. de Cointet qui avait reçu la médaille commémorative de l'expédition de Madagascar avec agrafe 1895, fut nommé – après le combat de Kouno – chevalier de la Légion d'honneur, le 15 mars 1900. Il n'en reçut jamais la nouvelle. A la suite de cette campagne, plusieurs postes de l'Oubangui-Chari et du Tchad reçurent le nom de cadres décédés. C'est ainsi qu'un arrêté du 10 juillet 1909 du Gouverneur Général Merlin proclame : « *Les agglomérations urbaines de Lai et Mandjalfa porteront respectivement les dénominations de Behagle et de Cointet ... en souvenir du passage dans ces régions du capitaine de Cointet* ». Ce nom disparut très rapidement et Mandjalfa, le dernier campement au Tchad du capitaine de Cointet, est devenu Mogroum, village à 90 kilomètres au sud de Ndjamen, toponyme qui a remplacé celui de Fort-Lamy de même que Sahr s'est substitué à Fort-Archambault. Seuls perdurent Sibut et Possel en RCA ! *Sic transit gloria mundi* !

Yves Boulvert

BIBLIOGRAPHIE

La défaite et la mort de Rabah : le combat de Kousseri, p.266 à 269 in B.C.A.F., n°8, août 1900 (compte-rendu avec courte nécrologie accompagnée d'un cliché du capitaine E. de Cointet, tiré de « *L'Illustration* »).

Gentil E., 1901 – La chute de l'empire de Rabah. Hachette, Paris, 308 p., 126 illustrations, 1 carte à 1/7 000 000.

Commandant Reibell, 1901 – La campagne contre Rabah. Rapport au Ministre des Colonies, p.15 in Rens. Col. N°1, p.15.

Capit. Joalland, 1901 – Autour du Tchad, Bull. Soc. Géo. Com. Paris, XXIII, p.303-319, 1 carte.

Franceschini E., 1961 – p.162. Le dictionnaire de Biographie française (to.IX – 1961 – 1527 p.) renferme p.161-162 trois courtes notices sur la famille Cointet et les deux généraux, père et fils, aucune sur le malheureux Emile-Edmond prématurément décédé.

Malval J., 1968 – Cavalier et pionnier colonial : le capitaine de Cointet *in* Le Bien public, Dijon, 2 octobre.

Kalck P., 1970 – Histoire centrafricaine des origines à nos jours. Thèse Fac. Lettres et Sc. Humaines, Paris, 4 to.

Gentil Pierre, 1970 – La conquête du Tchad (1894-1916), thèse de doctorat d'Histoire 3^{ème} cycle, 2 tomes multigraphiés.

Mollion P., 1982 – Le portage en Oubangui-Chari. Thèse Fac. Aix-en-Provence, multigr.

De Cointet Emile, 1997 – Vers le Tchad avec la mission Gentil 1899-1900. Lettres du Congo et du Chari. Mémoires d'Hommes, Paris, 208 p. avec reproductions de cartes, photos, dessins

HOMMES ET DESTINS

Tome XI
AFRIQUE NOIRE



Robert Cornevin



Niarinzhe



Jane Vialle



Académie
des
Sciences d'Outre-Mer

L'Harmattan

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES D'OUTRE-MER

HOMMES ET DESTINS

Tome XI
Afrique noire

Sous la direction de Jacques Serre



*Académie
des
Sciences d'Outre-Mer*

L'Harmattan

Les notices publiées ne peuvent engager que la responsabilité de leurs auteurs

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
15 rue La Pérouse – 75116 PARIS
01 47 20 87 93
www.academiedoutremer.fr

© L'Harmattan, 2011
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-54603-5
EAN : 9782296546035